

LAURENT FABIUS MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PASCAL CANFIN
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU
MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGÈRES, CHARGÉ DU
DÉVELOPPEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.diplomatie.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 Avril 2013 N° 518

Aide aux pays pauvres : La France se place parmi les 4 principaux donateurs au monde

L'OCDE a publié hier les chiffres d'aide publique en développement de ses membres. Il s'agit de données provisoires avant la déclaration définitive de l'automne. Ces chiffres font apparaître un recul global des montants alloués par les pays de l'OCDE aux pays en développement.

Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères, Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, et Pascal CANFIN, ministre délégué en charge du Développement, soulignent toutefois que la France affiche en 2012 une aide publique au développement préservée par rapport à 2011 (représentant 0,46% du RNB¹, chiffre provisoire). La France se place ainsi parmi les 4 principaux donateurs au monde avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Ces chiffres démontrent que malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint, la France préserve son effort de solidarité vis-à-vis des pays en développement.

Laurent FABIUS, Pierre MOSCOVICI et Pascal CANFIN rappellent par ailleurs que les financements innovants sont un levier essentiel pour mobiliser des moyens supplémentaires pour le développement : la France défend ainsi au niveau européen l'affectation au développement d'une partie des recettes de la future taxe européenne sur les transactions financières.

Conformément au discours du Président de la République lors des Assises du développement et de la solidarité internationale le 1er mars dernier, l'objectif est de rénover la politique de développement pour gagner en efficacité et progresser en matière de cohérence. Les Assises ont permis de dégager les pistes de cette rénovation, qui se traduira notamment par la mise en place d'une structure permanente de concertation avec la société civile (le Conseil national du développement et de la solidarité internationale). Un projet de loi intégrant ces éléments et traduisant, plus largement, les nouvelles orientations de la politique française de développement sera présenté en conseil des ministres à l'automne.

Contacts presse:

Cabinet de Laurent FABIUS : 01.43.17.57.93 Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82 Cabinet de Pascal CANFIN : 01.43.17.65.53

¹ Le chiffre de 0,45% publiée par l'OCDE correspond à une estimation du secrétariat de l'OCDE avant prise en compte de l'estimation communiquée par la France.